

AG ROB du 06/03/2022 – Compte-rendu sur l'IFAP

Bilan pour la ROB :

- Depuis 01/01/2019 , date à laquelle les enregistrements sont devenus payants :
681 oiseaux pour 56 éleveurs ont transité par ornithonet pour être inscrits à l'IFAP.
- Adhésions au programme N°1 de l'UOF (= gratuité des inscriptions pour l'éleveur) :
133 oiseaux pour 11 éleveurs :

Détail des espèces concernées :

- 18 paddas de Java
- 35 chardonnerets rouges (tarins)
- 12 perruches splendides
- 6 perruches turquoisines
- 23 perruches de Bourke
- 4 inséparables à joues noires
- 1 perruche à croupion rouge
- 27 perruches omnicoles
- 7 touis célestes

Rappels :

- ☐ pour les adhérents UOF qui transitent par ornithonet, le tarif est de 4,45 € par oiseau.
- ☐ Les oiseaux enregistrés dans ornithonet pour la ROB sont remontés vers l'IFAP sans délais et sans attendre le paiement.
- ☐ **C'est bien à l'éleveur naisseur et qui a marqué l'oiseau d'effectuer la déclaration.** Après une période de tolérance, l'IFAP n'accepte plus les oiseaux d'origine française, quel que soit l'entité, marqués après le 01/01/2021, lorsqu'ils sont déclarés par le nouveau propriétaire ou détenteur. Seuls les oiseaux d'origine étrangère et acquis sont acceptés.
- ☐ Pour connaître les oiseaux à déclarer, la seule référence est liste officielle de l'IFAP, mise à jour le 29/09/2021. Une liste des oiseaux classés par rapport à la classification UOF (réalisation ROB) est consultable par un lien sur la page IFAP du site de la ROB.
- ☐ Sur le site de la ROB, page IFAP, un tutoriel détaillé permet de connaître le formulaire de déclaration sur ornithonet et de naviguer sur le site de l'IFAP.
- ☐ Programme N° 1 de l'UOF :
 - Toujours valable pour les espèces listées, baguées 2021 ou 2022
 - Résumé : - gratuité des enregistrements, sous condition d'une transition sur le compte IFAP de UOF Protection pendant 3 mois.
 - retour automatique, sans intervention de l'éleveur, sur son compte IFAP .
 - documents et formalités réalisées par le correspondant régional de la ROB.

Ne pas hésiter à contacter le correspondant régional pour toutes questions ou problèmes.